



## Convocation commissariat de police

Par **rocky95**, le **12/09/2014** à **17:13**

bonjour

je voudrais savoir car je suis invalide a 80% des membres inférieurs et je victime de discrimination le commissariat va convoquer les personnes concerne pour les entendre et la police m a vaguement fait comprendre qu il fraudais peut être que je soit étendu également habitant aux 3eme sans ascenseur et ne pouvant me déplacer si je ne me présente pas que se passe t il les vsi sont valable que pour les hôpitaux les soins etc...

ceci est juste un renseignement aux cas ou il voudrais me convoquer comme ça je serais quoi faire car je suis très angoisse

il n y a pas eu de plaintes de déposer contre ces gens la si vous pouvez me renseigner

je vous remercie beaucoup

cordialement

Patrick